

PHASE SOLVANT



FDES
vérifiée



DESTINATION

Peinture polyuréthane aliphatique à deux composants pour la décoration et la protection des surfaces murales et équipements métalliques, en travaux neufs et d'entretien. Aspect satiné.

Principaux usages :

- Finition béton en ravalement de façades, décoration de locaux fortement sollicités ou protection d'ouvrages d'art et de génie civil (tunnels, ponts, murs antibruit, mobilier urbain, ...).
- Nécessite un parement soigné pour l'obtention d'un beau rendu de surface.

- Protection d'équipements métalliques en environnement industriel chargé, atmosphère maritime exposée, condensation et humidité (chimie, sidérurgie, agroalimentaire, papeterie, traitement des eaux usées, ...).

D'une grande facilité d'application **STYZOL PU SATIN** peut s'utiliser en rénovation directe d'anciens fonds peints (compatibles) ou sur métaux apprêtés notamment par **PRIMAIRE PEP** (époxy) pour l'obtention d'un revêtement industriel performant en conditions d'utilisation sévères.

SUPPORTS

- Béton à parement soigné.
- Éléments architectoniques en béton moulé.
- Métaux ferreux et non ferreux, prélaqués, alliages légers, plastiques rigides.
- Anciennes peintures compatibles en bon état (essentiellement bicomposants).

CARACTÉRISTIQUES ESSENTIELLES

- Très bon pouvoir couvrant et opacifiant.
- Bel aspect de finition, bon rendu (pistolet).
- Haute résistance mécanique.
- Inertie chimique (graisses, huiles, solvants, acides et bases dilués).
- Stabilité des teintes, non jaunissant.
- Bonne tenue UV et intempéries.
- Très bonne protection contre la corrosion des bétons.
- Durabilité élevée, entretien minimum.
- Excellente tenue aux nettoyages répétés.
- Application manuelle ou mécanisée.

CARACTÉRISTIQUES D'IDENTIFICATION

Selon normes officielles en vigueur ou, à défaut, selon normes internes.
Les caractéristiques sont données après mélange des deux composants.

Présentation	En 2 éléments prédosés à mélanger au moment de l'emploi. Rapport pondéral base pigmentaire / durcisseur : 11 / 1. Durée d'utilisation du mélange : environ 4 h à 20°C. Elle diminue lorsque la température ou la quantité mélangée augmente.
Brillance	BS 60° < 30-33.
Extrait sec	En poids : 76 ± 2 %. En volume : 60 ± 2 %.
Densité	1,50 ± 0,05.
Point éclair	Supérieur à 21°C.
Taux de COV	500 g/l max. Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/j) : 500 g/l. (2010).
Séchage (20°C, 65% HR)	Hors poussière : 2 h - Sec : 8 h. Entre couches : 24 à 72 h (au-delà, égrenage ou chiffonnage solvant). <i>Les conditions de séchage sont fortement ralenties si T° (ambiante + support) < 10°C.</i>
Rendement	Revêtement béton : ± 5 m ² /kg/couche. Laque métal : ± 8 m ² /kg/couche (40 microns secs).
Classification	NF T36-005 : Famille I classe 6a. XP T34-722 (revêtement façades) : Classe D2. EN 1062-1 (revêtement façades) : E3 V2 W3 A0. Émissions dans l'air intérieur* : C. <small>* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).</small>
Teintes	Nuancier RAL en réalisation usine.
Conditionnement	Ensemble prédosé base + durcisseur : 6 kg (5,5 kg + 0,5 kg) et 12 kg (11 kg + 1 kg).

MISE EN ŒUVRE

Les supports, travaux préparatoires et conditions d'application seront conformes aux Normes / DTU en vigueur.

Préparation des fonds

Les fonds doivent être sains, secs, cohérents et propres à l'application. Ils seront exempts de tout produit ou traitement pouvant perturber l'adhérence.

- **Métaux nus ou revêtus**
 - Élimination de la corrosion, calamine, peintures non adhérentes et zones écaillantes par grattage, brossage, piquage ou mieux par balayage basse pression au jet d'abrasifs. Dépoussiérage.
 - Si nécessaire prédégraissage des surfaces avec eau ammoniacquée ou lavage eau surpressée / séchage (avec **NETTOYANT MULTIUSAGES** si nécessaire).
 - Impression **PRIMAIRE PEP** ou retouches des zones mises à nu dans le cas de métaux revêtus.
- **Béton**
 - Nettoyage par tout moyen adapté.
 - Élimination des anciennes peintures non compatibles ou en mauvais état.
 - Élimination des micro-organismes : **FONGI +**.
 - Dressage des supports, surfacage ; réparation : **ARMATERM COLLE** ou **COLLE POUDRE**.

Application du produit

Processus

En règle générale :

- Béton et dérivés correctement dressés : 2 c à la teinte (dilution \pm 5 % **DILUANT R** en 1^{ère} couche).
- Métaux et alliages légers : 1 à 2 c sur support imprimé **PRIMAIRE PEP** selon teinte et degré de protection désiré.
- Supports revêtus, prélaqués : 1 à 2 c en direct si revêtement en bon état et compatible (essai préalable d'adhérence).

Retouches préalables sur métal avec **PRIMAIRE PEP** si nécessaire.

Préparation du mélange

Incorporer le durcisseur dans la base pigmentaire sous agitation lente jusqu'à obtention d'un mélange homogène (agitation mécanisée recommandée en gros conditionnement).

Matériel

Brosse, rouleau, pistolet. Appliquer en passes croisées régulières.

Dilution

Prêt à l'emploi après mélange des 2 composants.

Environ 5 % de **DILUANT R** (ou **REX**) en application mécanisée et en première couche sur béton.

Utiliser le mélange préparé dans les 4 h à 20°C.

Nettoyage du matériel

Utiliser du matériel jetable. **DILUANT R**, si nécessaire.

Conseils pratiques

- Conditions d'application :
 - Température ambiante et de support supérieure à 10°C (précautions si T > 35°C).
 - Humidité relative inférieure à 80 %.
 - Support sec et non condensant.
 - À l'abri du vent violent et du rayonnement direct du soleil.
- Arrêter toute application 2 heures avant les brumes nocturnes ou en cas d'évolution rapide des conditions atmosphériques (pluie, brouillard, ...).
- Respecter les délais de recouvrement entre couches.
- Ne pas appliquer sur support pouvant présenter une humidité permanente, soubassement, ...

CONSERVATION

- 12 mois en emballage d'origine non entamé.
- Conserver dans un endroit frais et aéré.

SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT ET SANITAIRE

Documents à consulter

- Étiquette informative de sécurité sur l'emballage.
- Fiche de Données de Sécurité sur **INTERNET** : www.zolpan.fr
- Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES) « Peintures de ravalement en phase solvant, classe D2 » sur **INTERNET** : www.inies.fr

NOTE IMPORTANTE SUR LES FICHES TECHNIQUES ZOLPAN : Annule et remplace les éditions antérieures. Il appartient à notre clientèle de vérifier, avant toute mise en œuvre, qu'il s'agit bien de la dernière édition. Les informations contenues dans cette notice n'ont qu'une portée indicative et ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à traiter.



Zolpan sas : 17 quai Joseph Gillet - 69316 Lyon cedex 04 - Tél : 04 72 10 70 60 - Fax : 04 72 10 70 73
www.zolpan.fr - SIREN : 972 503 387 - N° RCS : 972 503 387 RCS LYON - CAPITAL SOCIAL : 6 127 440 €